

**Soutien aux associations de Limoges,  
dossier de demande de subvention exceptionnelle ou de fonctionnement  
pour les actions de solidarité internationale  
(Aide au développement et actions humanitaires d'urgence)**

Dans le cadre de sa politique d'aide au développement, la Ville de Limoges a souhaité intervenir en faveur des projets portés par des associations de Limoges visant à l'amélioration durable des conditions de vie des populations des pays en voie de développement.

**Objectifs :**

- soutenir l'action d'aide au développement ou d'aide d'urgence des associations de Limoges.
- contribuer au développement local durable
- favoriser l'ouverture à l'international de la Ville de Limoges, en valorisant les compétences locales des associations.

**Bénéficiaires :**

L'opérateur du projet doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Avoir son **siège à Limoges**
- justifier d'une expérience confirmée** dans le domaine de l'aide au développement,
- justifier d'au moins une année d'expérience,**
- justifier d'une **situation financière stable** et viable pour la réalisation du projet.

**Conditions d'éligibilité :**

Zone géographique : tous les projets se déroulant dans les pays en voie de développement figurant dans la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement telle que définie par l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Partenariat local : le projet doit être monté en partenariat avec une organisation locale et/ou les bénéficiaires du projet dans le pays concerné.

**Nature des projets éligibles :**

-Projets structurants, matériels ou immatériels, répondant directement aux besoins de développement économique, sanitaire, environnemental, social et culturel des populations, notamment aux besoins fondamentaux des populations les plus défavorisées dans le cadre des objectifs du développement durable.

-Projets d'aide humanitaire d'urgence répondant aux besoins vitaux des populations les plus défavorisées.

-Projets en cohérence avec les programmes de développement des territoires concernés (politiques des gouvernements locaux).

Sont exclus les projets d'échanges culturels, de jumelages, de stages, de voyages de groupe et les activités à but lucratifs ou à dimension confessionnelle.

***Une priorité sera accordée aux projets qui répondent à l'un des critères suivants :***

- projets s'inscrivant dans une démarche de développement durable
- projets réalisés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, l'éducation et la scolarisation, l'appui institutionnel (soutien à la gouvernance locale)
- projets bénéficiant d'un co-financement.

**Modalités de versement d'une subvention :**

La subvention annuelle est plafonnée à 4000€.

Sont exclus des coûts éligibles les frais d'hébergement et les frais de transport non strictement indispensables à la mise en œuvre du projet.

Le cas échéant, les frais liés au fonctionnement de l'association, à l'hébergement, au transport etc..., et indispensables à la bonne réalisation du projet, ne peuvent excéder 25% du coût total éligible du projet.

Le taux de subventionnement annuel de la Ville ne peut excéder 80% du coût total éligible du projet.

Les subventions ne sont versées que sur présentation des justificatifs de dépenses (donc après la réalisation de l'action). L'organisme devra avancer la somme demandée et recevra un courrier confirmant le vote de la subvention en conseil municipal.

**Procédure :**

Remplir un dossier de subvention et le remettre dûment complété auprès du service des Relations Internationales, accompagné d'une lettre datée et signée par le représentant légal de l'organisme, adressée à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Limoges, précisant le montant de la subvention demandée, le pays et la région concernés, ainsi que l'intitulé du projet et son objet.

La demande de subvention pour le projet de l'année en cours doit être déposée à partir du mois de novembre de l'année N-1 et avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année en cours.

**Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature (téléchargeable sur le site ou disponible au Service des Relations Internationales) doit être dûment complété et signé, et doit au minimum mentionner les éléments suivants : (pour les demande de subvention de fonctionnement (\*), seuls les points 1 et 6 sont concernés)

1. Présentation de l'association porteuse du projet :

Présentation de l'association et description succincte des actions déjà réalisées

2. Description de la situation existante dans le pays ou la région concernés par le projet :

Historique et buts poursuivis par le projet pour améliorer cette situation

3. Description détaillée du projet

Évaluation des besoins, localisation exacte (carte), partenariats prévus, bénéficiaires du projet, moyens mis en oeuvre, viabilité escomptée du projet à la fin du financement, critères d'évaluation

#### 4. Calendrier précisant les dates prévues de démarrage et de fin de projet :

Une subvention ne peut être accordée qu'en faveur d'une action non encore réalisée au jour du dépôt du dossier au service des Relations Internationales.

L'action peut débuter à partir de cette date et si la subvention est accordée, elle pourra être prise en compte.

#### 5. Plan de financement détaillé et équilibré en Euros précisant les dépenses et les recettes prévisionnelles, visé par le représentant légal de l'organisme et accompagné :

- Des devis relatifs à l'opération,
  - Des engagements financiers publics et privés correspondants (arrêtés de subventions, notifications, délibérations du bureau de l'association, lettres d'engagements),
  - D'une liste mise en annexe précisant les divers apports des partenaires.
- Les justifications des apports financiers des autres partenaires du projet devront être jointes au dossier.

#### 6. Autres pièces à fournir :

Pour les associations « Loi 1901 », le dossier devra comporter :

- Les statuts,
- Le récépissé de déclaration à la Préfecture,
- Les rapports moraux et financiers, approuvés en Assemblée Générale, pour l'année précédant la demande de subvention,
- Le budget prévisionnel de l'année en cours,
- Les noms et pouvoirs des personnes habilitées à engager juridiquement l'association,
- Numéro de SIREN/SIRET,
- Un relevé d'identité bancaire.

#### 7. Obligations de l'organisme

L'organisme s'engage à :

- faire connaître aux bénéficiaires du projet le soutien accordé par la Ville de Limoges
- identifier sur place, grâce à une plaquette représentant le logo de la Ville de Limoges, le projet réalisé, → *joindre le logo de la VdL, téléchargeable*
- rendre compte à la Ville de Limoges de la bonne réalisation du projet par présentation d'un rapport narratif et financier.
- mettre à disposition de la Ville tous documents visuels (photos, vidéos, cassettes, articles de presse) attestant de la bonne réalisation du projet.

(\*) Une subvention de **fonctionnement** correspond à une subvention destinée à participer au fonctionnement même de l'organisme, sans condition spécifique d'utilisation.

Une subvention **exceptionnelle** correspond à une subvention destinée à participer au financement de dépenses clairement identifiées par l'organisme (pour un projet spécifique).



**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION  
PROJETS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT OU  
ACTIONS D'URGENCE**

**-EXERCICE 2011-**

Dossier RI n° 2011-....

**Nom de l'association :**

**Intitulé du projet :**

**Lieu d'intervention :**

**Montant demandé :**

**Première demande de subvention :**      oui                         non  

Subvention :

-de fonctionnement (pour le fonctionnement de l'association):    → remplir les pages 1, 2, 3, 9 et 10

-exceptionnelle (pour une action déterminée) :                       → remplir l'intégralité du dossier

**CONTACT**

Personne chargée du dossier au sein de l'association :

Adresse pour correspondance:

Tel :

E-mail :

Dossier à retourner avant le 1<sup>er</sup> juin 2011

**Pour toute information, vous pouvez contacter le service des Relations Internationales de la  
Ville de Limoges. Bureaux : 6, rue Louis Longequeue 87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 63 74 / Fax 05 55 32 12 55**

**Tout dossier incomplet ou adressé hors délai ne pourra être pris en compte.  
Aucune nouvelle demande ne pourra être examinée en cours d'année 2011.  
Le dossier complet est à déposer au Service des Relations Internationales, accompagné  
d'un courrier à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Limoges.**

# FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

**Nom de l'association :**

Adresse (siège social):

Code postal :

Ville :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site Internet :

N° SIREN/SIRET :

## **Ne remplir que pour une demande de subvention exceptionnelle**

Intitulé du projet :

Lieu d'intervention (pays et localité) :

Domaines principaux d'intervention :

Objectif du projet (finalité générale):

Résumé du projet :

Date de début du projet :

Fin du projet :

Bénéficiaires du projet :

Budget prévisionnel global du projet : (coût total en €)

Montant de la subvention (exceptionnelle ou de fonctionnement) demandée : (en €)

# IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

## 1- ASSOCIATION ASSURANT LA MAITRISE D'OUVRAGE :

Nom :

Date de déclaration en préfecture :

N° de déclaration en préfecture :

N° SIREN/SIRET :

**Président(e) ou représentant(e) légal de l'association :**

**Responsable du projet (si différent) :**

Tel :

Fax :

E-mail :

<b>* Bureau :</b>	<b>Nom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>
Président			
Vice-Président			
Secrétaire			
Trésorier			

## 2- EXPERIENCE :

Présentation des actions déjà réalisées par l'association :

Cofinancements précédents : (Ville de Limoges et autres)

Préciser le montant de la subvention, la date et les actions concernées :

### **3- PARTENAIRES DU PROJET : Justifier le rôle de chaque partenaire**

#### **En France :**

Nom du ou des partenaire(s) et type d'appui apporté (humain, financier, technique) :

#### **Partenaires locaux dans le pays d'intervention :**

Nom du ou des partenaire(s) et type d'appui apporté (humain, financier, technique) :

#### **Autres (organismes internationaux) :**

Nom du ou des partenaire(s) et type d'appui apporté (humain, financier, technique) :

# **PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET :**

**1- Contexte et historique du projet :**

**2- Besoins et demandes exprimés par les partenaires locaux :**

**3- Objectif général du projet :**

**4- Objectifs spécifiques du projet :**

**5- Bénéficiaires du projet (développer) :**

**6- Implication des partenaires/bénéficiaires dans la réalisation du projet :**

**7- Cohérence du projet avec les programmes de développement communaux, régionaux, nationaux :**

**8- Déroulement de l'action (Actions prévues, solutions techniques retenues, moyens de mise en œuvre, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés etc...)**

**9- Calendrier détaillé d'exécution :**

## **Résultats et évaluation :**

**1- Résultats qualitatifs attendus :**

**2- Résultats quantitatifs attendus :**

**3- Impacts attendus en fin de projet pour les bénéficiaires :**

## **Budget, résumé :**

**Coût total du projet :**

**A quelle(s) dépense(s) précise(s) sera affectée la subvention demandée :**

**Comment la visibilité de la contribution de la Ville de Limoges est-elle assurée dans le projet (ex : réalisation, plaquette d'information, vidéo... mentionnant le soutien de la Ville de Limoges)?**



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Ce volet doit obligatoirement être rempli pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le **pouvoir** lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),..... (nom et prénom),  
représentant(e) légal(e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

- Demande une subvention de :  €

- M'engage à prendre les mesures nécessaires pour assurer la visibilité du cofinancement de la Ville de Limoges (information auprès des bénéficiaires finaux, supports de communication édités par mon association, rapports etc...)

-M'engage à fournir, dans l'hypothèse où une **subvention exceptionnelle** serait attribuée à notre association,

- \* la copie des factures correspondant aux dépenses et ayant justifié l'attribution de cette subvention,
- \* un compte rendu et un bilan financier du projet concerné

- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :  
**au Compte Bancaire ou Postal de l'association :**

Nom du titulaire du compte : .....

Banque: .....

Domiciliation: .....

Code banque : .....

Code guichet :.....

Numéro de compte : .....

Clé RIB : .....

Fait, à ..... le .....

**Cachet et signature**

<b>Annexe : RÉCAPITULATIF DOSSIER DE CANDIDATURE</b>
--

Avant d'envoyer votre dossier veuillez vous assurer que le dossier de candidature est correctement rempli et que les pièces demandées sont jointes au dossier.

**PIECES A FOURNIR** (y compris si déjà fournies lors d'une précédente demande)

Une lettre de demande du responsable adressée au Maire de la Ville de Limoges	<input type="checkbox"/>
Le dossier de candidature dûment complété	<input type="checkbox"/>
Le devis des dépenses prévisionnelles, engagées par le porteur de projet et les justificatifs des recettes obtenues ou en cours	<input type="checkbox"/>
Un courrier du partenaire local attestant du partenariat	<input type="checkbox"/>
Les statuts de l'association	<input type="checkbox"/>
Le récépissé de déclaration à la Préfecture	<input type="checkbox"/>
Les rapports moraux et financiers, approuvés en Assemblée Générale, pour les derniers exercices	<input type="checkbox"/>
Les comptes exhaustifs de l'année précédente : bilan, compte de résultats et annexes qui doivent présenter de façon détaillée l'ensemble des recettes et des dépenses ainsi que les éventuels biens et dettes de l'association	<input type="checkbox"/>
Le budget prévisionnel pour l'année en cours, daté et signé	<input type="checkbox"/>
Les noms et pouvoirs des personnes habilitées à engager juridiquement l'association	<input type="checkbox"/>
Numéro SIREN	<input type="checkbox"/>
Un relevé d'identité bancaire (RIB) original	<input type="checkbox"/>

**CRITERES DE RECEVABILITE**

Le porteur de projet est une association qui a son siège à Limoges	<input type="checkbox"/>
Le porteur de projet peut justifier d'une existence d'au moins un an et d'une expérience dans le domaine de l'aide au développement	<input type="checkbox"/>
La subvention est affectée au projet et non au fonctionnement de l'organisme	<input type="checkbox"/>
Le projet se situe dans un des pays des zones éligibles	<input type="checkbox"/>
La subvention demandée n'excède pas 80% du coût total éligible du projet, avec un plafond annuel de 4000 € maximum	<input type="checkbox"/>
La demande de subvention concerne un projet n'ayant pas démarré avant la date de dépôt du dossier au service des Relations Internationales de la Mairie.	<input type="checkbox"/>
Le projet répond à une demande clairement identifiée d'un ou plusieurs partenaires locaux	<input type="checkbox"/>
Le projet met en évidence la participation / contrepartie locale dans la réalisation des actions	<input type="checkbox"/>